

La Commission canadienne est de plus en plus en mesure de découvrir, à présent, une gamme de possibilités de dégarer à peine quelques-uns des éléments qui forment la conception moderne de la citoyenneté canadienne au XXI^e siècle.

À la fin de 1991, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, réuni pour la présidence de notre grand ami et collègue, le sénateur Paul David, a constaté que le Sénat avait déjà examiné la question de la citoyenneté, mais ne s'était jamais penché spécialement sur «ce que voulait dire être un citoyen canadien». Puis, le 11 décembre 1991, le Sénat a autorisé le Comité à examiner, pour ce rapport, la notion de développement et la promotion de la citoyenneté canadienne.

Nous en avons profité pour nous poser des questions fondamentales à propos de comment modifier notre loi sur la citoyenneté pour renforcer la citoyenneté canadienne et la valoriser dans notre pays, pour nous-mêmes et nos enfants.

Le Comité s'est réuni onze fois pour cette étude et a entendu 43 témoins, entre mars 1992 et février 1993. Il a aussi analysé les conclusions de recherches inédites effectuées sur le sujet. De nombreux mémoires et documents ont également été produits sur la question.

Nous tenons à remercier tout particulièrement M^{me} Sandra Harder et Helen McKelvey, du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, qui ont structuré l'étude et qui ont tenu son coup d'envoi; et M. Wolfgang Koerner, qui nous a aidé à rédiger la version définitive du rapport. Nous aimerions aussi remercier notre greffier, M. Tban Ous, pour son travail d'organisation.

Nous avons commencé notre étude par l'examen du concept de la citoyenneté et avons déposé un rapport provisoire le 23 juin 1992. Nous nous sommes rendus compte dès le début de nos délibérations que la citoyenneté est une question d'une importance majeure à laquelle on n'a accordé pas suffisamment d'attention. En dernière analyse, nous devons nous assurer que la citoyenneté canadienne a un sens pour tous les Canadiens, de naissance ou d'adoption.

L'honorable Noël A. Kinsella